

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DES SUPPLÉANTS ET DES DÉLÉGUÉS AUXILIAIRE DU 2ND DEGRÉ



PUBLICS CIBLES

Suppléants et délégués auxiliaires du second degré

PRÉREQUIS DU PUBLIC

Etre en poste dans un établissement catholique d'enseignement ou adhérent à Formiris

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le parcours de formation a été défini en collaboration avec les huit diocèses d'Île de France. Il vise à accompagner et à former des suppléants et des délégués auxiliaires à la fois pour qu'ils comprennent les enjeux d'être professeur dans l'Enseignement catholique et pour qu'ils développent des compétences professionnelles.

Ce dispositif est un levier pour la préparation du concours. Il vise à augmenter le temps de formation sur 4 ans : passant ainsi de 60 heures en année CAER à 109 heures sur 4 ans, de concours - 3 à concours +1.

OBJECTIFS

Le stagiaire :

- Entrera dans une dynamique de formation et d'appropriation des règles de métier
- Acquerra le niveau des connaissances didactiques et pédagogiques nécessaires au débutant
- Développera des savoirs sur la diversité des publics, les finalités de l'école
- Acquerra ou perfectionnera les compétences numériques indispensables à tout enseignant
- Expérimentera, questionnera, co-construira avec des pairs et un formateur
- Se construira une nouvelle identité professionnelle

CONTENUS / BLOCS DE COMPETENCES

Repérer le cadre contextuel d'exercice et avoir des clés de compréhension de son fonctionnement en particulier dans un établissement catholique d'enseignement
Faire autorité par la communication dans ses dimensions corporelles verbales ou non verbales c'est à dire adopter un positionnement adapté : regard, voix, gestuelle, gestion de l'espace

Lier les notions clés en mathématiques et en français en lien avec les programmes
Choisir des sources identifiées (Eduscol, sites académiques...)

Identifier les passages à risques avec le formateur : entrée en classe, mise au travail des élèves (dont transition entre 2 activités), maîtrise des élèves perturbateurs, appel, délivrance des consignes, explication d'une notion abstraite, interrogation d'élève, contrôle des élèves dans un espace familier ouvert et/ou non familier

Organiser son enseignement en anticipant ces passages à risques

Planifier son enseignement

S'approprier une programmation

Construire une séquence

Prendre en compte les durées, le matériel, l'organisation de la classe

Formuler des consignes claires et compréhensibles, dans un niveau de langue professionnel, adapté

Noter les écarts entre le prévu et le réel

Se doter de repères et d'outils pour réguler son action et évaluer

DUREE de la formation :

Année 1 : 20h

Année 2 : 15h

Année 3 : 14h

TYPE de formation :

Hybride

PARIS et 1 journée en DDEC

Effectifs :

établis par les DDEC*

**Direction diocésaine de l'enseignement catholique*

DATES DE LA FORMATION

Année 1, septembre 2023

- Sessions en présentiel
S1 : 30/09/2023 (3h)
S2 : entre le 04/10/2023 et le 11/10/2023 (suivant DDEC) (5h)
S4 : 23/10/2023 (5h)
S3 : 24/10/2023 (5h)
- Sessions en distanciel synchrone
S5 : 25/11/2023 (2h)

Année 1, en cours d'année

- Sessions en présentiel
S1 : 08/11/2023 ou 06/12/2023 ou 24/01/2024 ou 05/02/2024 (6h)
S2 : 12/02/2024 (6h)
S3 : 13/02/2024 (6h)
- Sessions en distanciel synchrone
S4 : 27/03/2023 (2h)

Année 1, EPS

voir dates dans le descriptif

Année 2

- Sessions en présentiel
S1 : 21/10 /2023 (6h)
S3 : 09/12/2023 (6h)
- Sessions en distanciel synchrone
S2 : 15/11/2023 (1h30)
S4 : 07/02/2024 (1h30)

Année 2 (EPS)

- Session en présentiel en établissement
S2 : 04/12/2023 (5h30)
S3 : 05/12/2023 (5h30)
- Sessions en distanciel synchrone
S1 : 21/10/2023 (2h30)
S4 : 18/01/2024 (1h30)

Année 3

- Sessions en présentiel
S1 : 24/01/2024 (6h)
S2 : 20/03/2024 (6h)
- Sessions en distanciel synchrone
S1 : 03/04/2024 (2h)

COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, le stagiaire aura développé les compétences des métiers du professorat et de l'éducation (BO du 1er juillet 2013) suivantes :

- **Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction**
CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- **Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement**
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication
CC10. Coopérer au sein d'une équipe
CC12. Coopérer avec les parents d'élèves
CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
- **Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique**
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- **Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses**
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
CC4 Prendre en compte la diversité des élèves
- **Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication**
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- **Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.**
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

MODALITES D'EVALUATION (liste non exhaustive)

- Evaluation bilan synchrone par le groupe de stagiaires, puis évaluation du formateur accompagnateur par stagiaire à partir d'une grille critériée
- Questionnaire de satisfaction des stagiaires en fin de formation du présentiel et du distanciel

TARIFS

Le coût sera de 0 euros pour le stagiaire. La formation est prise en charge par Formiris.

ou de 1500 euros pour les établissements hors Formiris.



METHODES PEDAGOGIQUES – MOYENS/OUTILS TECHNIQUES

La formation est organisée en hybridation, c'est-à-dire, une alternance de journées de formation de 6h en distanciel synchrone ou en présentiel à l'issue desquelles les stagiaires auront élaboré des mises en situation de travail co-construites avec des pairs. Ils les expérimenteront dans leur classe. Environ 1 mois après, ils feront un retour de leur expérimentation et de l'analyse qu'ils en ont faite avec le formateur lors d'un temps synchrone de deux heures.

Ils disposeront ou d'un Classroom ou de Moodle, plateforme collaborative.

Moyens :

Analyse de documents, de films, mise en situation en milieu protégé, travail personnel, apport collectif, mutualisation.

Moyens techniques : les salles de cours sont informatisées et connectées équipées de vidéoprojecteurs, de matériels audio et d'un accès internet.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

ETAPE 1 : Formiris communique aux DDEC : code formation, dates, date limite d'inscription, capacité d'accueil, lien vers site Formiris

ETAPE 2 : Les DDEC communiquent vers les établissements & les maîtres délégués toutes les informations concernant la formation (14 jours minimum avant date limite d'inscription)

ETAPE 3 : Le maître délégué ou le CE inscrit sur le site de Formiris.org

ETAPE 4 : Formiris fournit aux DDEC un état régulier des inscriptions jusqu'à J-9 pour leur permettre de solliciter les maîtres délégués non inscrits

ETAPE 5 : L'ISFEC qui a accès à la liste définitive des inscrits sur le site Formiris.org envoie la convocation aux établissements et aux maîtres délégués à J-6 du début de la formation

ETAPE 6 : L'ISFEC sollicite les DDEC ou les chefs d'établissement pour connaître des informations n'apparaissant pas sur le site de Formiris :

- 1D : le cycle dans lequel exerce le maître délégué
- 2D : la discipline qu'enseigne le maître délégué

EQUIVALENCE(S) et/ou PASSERELLE(S) ? SUITE(S) DE PARCOURS ? DEBOUCHEE(S) ?

- Equivalence(s) et/ou passerelle(s) : Aucune
- Type d'emplois accessibles :
 - Enseignant en secondaire en France ou à l'étranger titulaire

CONTACTS

>>> **Responsable pédagogique** : Laurence TRICOT – l.tricot@isfec-idf.net

>>> **Responsable administrative** : Lauriane HIERO OUBLIE — l.hiero-oublie@isfec-idf.net

ACCESSIBILITE

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Tout besoin d'adaptation est étudié sur demande faite par courriel auprès du référent handicap à l'adresse : referenthandicap@isfec-idf.net

=> [Consulter la procédure ici](#)

Établissement d'enseignement supérieur

39 rue Notre-Dame des Champs – 75006 Paris – Tél : 01 44 39 45 90 - Mel : contact@isfec-idf.net – Site : www.isfecafarec.net

Code NAF : 8542Z – SIRET : 302 097 852 00024